



Conseil d'Administration de l'UNSS du 16 décembre 2025

Éléments à retenir

Intro du représentant du Ministre

Note positive après une phase « inquiétante » : le résultat de l'exercice 2024-2025 met l'UNSS en position favorable (*ndlr : près d'1M€ d'excédent*) mais il faudra rechercher à s'approcher d'un exercice à l'équilibre pour les exercices futurs.

La lutte contre les écrans est une préoccupation majeure pour le ministre. L'activité physique est une alternative prometteuse pour y répondre.

L'objectif en 2026 pour les rencontres avec les Recteurs (cela n'a pas été possible en 2025) : positionner un temps spécifique sur les questions sportives (EPS et sport scolaire) et place de l'UNSS dans l'écosystème (*ndlr : IMP.A coordination de district, EDT, « absences » des profs EPS alors que les rencontres UNSS font partie de leur service, ... tous ces sujets devraient y être abordés*).

Intro du DN UNSS

Souhaite redonner une cohérence avec les finalités visées et réaffirmer que le sport scolaire est le prolongement de l'EPS. Travailler aux passerelles UNSS et fédérations sportives et réflexion sur des pratiques scolaires et non calquées sur le fédéral. L'UNSS doit différencier ses pratiques selon les publics (*ndlr. Il a déjà évoqué cette question de programmes différents collèges/lycées à plusieurs reprises... il n'a rien dévoilé de ce qu'il met derrière ces programmes différents. Il nous faudra être vigilants*). Propose 3 groupes de travail (GT) « programmes de rencontres et compétitions », « programmes d'éducation et d'engagement des élèves », « évolution de la structuration fonctionnelle de l'UNSS » (*ndlr : cf les 3 pôles annoncés à l'AG de juillet 2025*). Les services déconcentrés expriment le besoin d'aide et accompagnement pour la construction de budgets réalisistes et sur le travail au sein des services cadres/personnels de droit privé, la DN va y répondre. Certains outils informatiques sont devenus obsolètes, notamment les logiciels sportifs : un appel d'offre a été lancé et un contrat devrait être conclu d'ici février. Il doit faire des propositions pour des évolutions des statuts et du règlement intérieur (par exemple hybridation des instances). Les périodes prévues au calendrier pour les instances en territoires en amont des instances nationales semblent porter leurs fruits (*ndlr : nous demanderons à l'AG de février un bilan du nombre de CD et CRUNSS qui se sont réellement tenus*).

Les principaux sujets abordés dans les déclarations liminaires

Elu·es des AS : le prix de la licence a augmenté quand dans le même temps le nombre de rencontres a diminué. Difficultés financières des LP, demande de réactivation du GT contrat licences. Problématique des mercredis après-midis et des profs EPS qui sont considéré·es « absent·es » quand elles et ils participent aux jurys/organisation/accompagnement de leur AS.

SNEP-FSU : convention citoyenne sur les temps de l'enfant, difficultés financières des AS de LP, prix des transports, IMP.A coordos district, équipements sportifs payants pour l'UNSS, arrivée tardive des fiches sport et artistiques. (*voir l'intégralité de la déclaration sur [notre site](#)*)

Réponses apportées :

- *convention citoyenne : (représentant du ministre = l'EPS doit être estimée à parité avec les autres disciplines. DN UNSS = la tribune, signée par un GT du CNOSF auquel il appartenait,*

propose d'écourter la journée scolaire. Cela permettrait de développer l'emploi sportif dans les clubs.

- *IMP coordo de district, absences des profs EPS, mercredis après-midis seront abordés pendant les échanges + dans les futures réunions avec les Recteurs·rices en 2026.*

Rapport d'activité 2024-2025

Licences : + 6 478 licencié·es. Le nombre de filles est en progression (+ 7 000)

Le nombre rencontres inscrites sur OPUSS est en augmentation mais cela ne se vérifie pas sur le terrain (des rencontres annoncées ont été annulées).

Forte dynamisation du programme sport partagé.

Le nombre de Jeunes Officiels est stable mais une baisse est à prévoir dans les années à venir (- 30 000 JOff). C'est le contre-coup des années COVID + effet du nouveau règlement fédéral (baisse du nombre de compétitions pour les validations aux différents niveaux)

Ndlr : le rapport présenté était largement incomplet ! Nous avons demandé qu'il nous soit envoyé avant les autres docs de la prochaine AG.

Présentation des Comptes de résultats 2024-2025

Le résultat sera à affiner pour l'AG de février. Pour l'heure l'exercice est positif avec + 916 000 € qui pourrait aller à + 1,2 M€ !

La prudence a été entendue mais trop puisque des services ont rendu de l'argent ! (annulation de rencontres). Les subventions des conseils régionaux avaient été sous-évaluées.

Produits/au prévisionnel = + 1,7 M€ (dont + 700 k€ districts, + 200 k€ participation des AS + 700 k€ subventions)

Charges/au prévisionnel = + 800 k€ (notamment + de dépenses de transport). Le DN précise à ce sujet que, quelles que soient les fédés, le coût des transports a augmenté de 36 % en 3 ans.

À noter :

- Le représentant du ministre nous informe que la Cour des comptes a ouvert un nouveau rapport sur l'UNSS (comparatif 2019 à 2014).
- À la demande du SNEP-FSU, la directrice financière annonce la fin du contrat avec KPMG (cabine comptable) fin juin 2026 et qu'aucun nouvel appel d'offre ne sera lancé (*ndl : nous voulions avoir à nouveau confirmation de l'arrêt de cette charge financière supplémentaire*)

Résultat du vote pour la présentation de ces comptes de résultats pour l'AG de février (21 votant·es ; étaient absent·es FO-élève- ADF) :

16 POUR (dont 2 SNEP-FSU) et 5 abstentions (Élu·es des AS)

Info sur les rejets 2025-2026 (AS n'honorant pas leur contrat licences) en réponse aux Élu·es des AS

323 AS dont 277 du public et 46 du privé

Collèges : 168 (143 public + 25 privé)

Tous les lycées : 149 (132 public + 17 privé)

Détail des lycées :

LGT : 52 (43 public + 9 privé)

LPO : 24 (22 public + 2 privé)

LP : 66 (60 public + 6 privé)

Lyc agricole : 6 public

LP agricole : 1 public

Les différents GT

Composition variable selon les GT (proposition de la DN 12 à 19 membres). 2 réunions en présentiel en amont des instances, chaque GT pourra décider de réunions supplémentaires en visio.

- GT 1 rencontres et compétitions : la DN propose 12 membres dont 1 seul·e Élu·e des AS, 1 représentant·e de l'ANDES bien que hors membre de la structure et 0 parent
- GT 2 programmes d'éducation et d'engagement : la DN propose 19 membres dont 0 représentant·e des OS ! , 1 seul·e Élu·e des AS et 1 seul·e parent voire 0 !)
- GT 3 structuration fonctionnelle (la DN propose 13 membres dont 1 seul·e représentant·e pour les OS, 1 seul·e Élu·e des AS et 0 parent)

Le SNEP-FSU est intervenu sur le nombre trop important de membres du GT 2. Il a contesté l'absence totale des OS dans le GT 2 ainsi qu'un·e seul·e représentant·e des OS dans le GT 3 ainsi que la sous-représentation des Élu·es des AS dans chacun des GT. Nous avons également demandé un calendrier mais n'avons pas obtenu de réponse ...

À noter : l'IG n'était proposée dans aucun GT.... Ils ont donc demandé à être intégrés dans les 3 GT. Les Élu·es des AS ont demandé un siège supplémentaire dans chaque GT et les 2 fédés de parents ont demandé chacune un siège dans les 3 GT.

La DN devrait nous envoyer une nouvelle proposition intégrant nos demandes pour une nouvelle présentation lors de l'AG de février 2026.

Hybridation des instances

L'objectif annoncé par le DNUNSS comme le ministère est de favoriser la participation des élèves. Un quota minimal de membres en présentiel devra être défini (représentation par collège). La DN UNSS est en charge de faire 2 propositions pour l'AG de février.

Le SNEP-FSU n'est pas favorable à la visio à l'exception des élèves et des Élu·es des AS éloigné·es géographiquement. Les autres membres peuvent se faire représenter pour assister en présentiel. Les Élu·es des AS alertent sur les problèmes techniques, notamment le vote électronique.

Contrôle d'honorabilité

Ce contrôle n'est pas nécessaire pour les personnels de l'EN (prof, AED, etc...). Le contrôle est à la charge de l'employeur au moment du recrutement. Idem pour les animateurs·rices détenant des cartes professionnelles, le contrôle est fait par le ministère des sports.

La difficulté porte sur les autres accompagnateurs·rices, le plus souvent des parents. Dans ce cas il faudrait qu'ils prennent une licence (délivrée à titre gratuit) et le contrôle sera fait par les SDJES. Cette disposition sera présentée à l'AG de février.

Le représentant du ministre préconise un contrôle plus suivi sur la carrière des enseignant·es ... à suivre

JNSS 2026

Elle aura lieu le 3^{ème} mercredi de septembre comme tous les ans c'est-à dire le 16 septembre en 2026.

Le représentant du ministre rappelle la date du 14 septembre, journée du sport instituée par E. Macron en 2024. Le ministère réfléchit à une « semaine du sport » dans laquelle la JNSS trouverait sa place. Un groupe de travail ministères EN et Sport devrait être mis en place.

Le SNEP-FSU a rappelé l'esprit de la JNSS qui doit être l'occasion de faire la promotion des AS dans les établissements et pas seulement l'organisation de grands évènements vitrine. Une banalisation de cette journée, comme cela avait été fait lors des premières années de sa mise en place, serait souhaitable. Le représentant du ministre partage notre réflexion (*ndlr : nous verrons si nous serons entendus à l'occasion des réunions avec les Recteurs·rices ...*)

Logiciels sportifs

Les logiciels que nous utilisions jusqu'à présent (ex. cross) n'appartiennent pas à l'UNSS.
Un appel d'offres a été lancé en octobre pour livraison en juin 2026 (3 réponses à ce jour).
Pour cette saison il faudra se contenter de tableaux excell

Conventions inter-AS

Pour les entraînements : un document a été validé par le MEN et l'UNSS. Il sera diffusé à la rentrée de janvier et envoyé aux président·es et animateurs·rices d'AS et aux services UNSS.
Pour les plateaux districts : pas besoin de convention car ils sont placés sous la responsabilité des services départementaux de l'UNSS.

Questions diverses

Elles n'ont pas été abordées faute de temps. La DN UNSS et le ministère se sont engagés à nous envoyer des réponses écrites qui ne sont pas toutes satisfaisantes.
(voir l'intégralité des [réponses écrites aux questions diverses](#)).

- Convention inter-AS : réponse donnée en séance
- Formation enseignant·es EPS le mercredi après-midi : travail à conduire au cas par cas dans les académies ... (*ndlr : débrouillez-vous !*)
- Postes de personnels de droit privé : *réponse plus que partielle ! Il nous faudra une fois de plus demander le répertoire exhaustif des postes de secrétaires et comptables sans aucune garantie de l'avoir comme d'habitude !*
- Séjours d'AS : *une nouvelle fois nous n'aurons pas de réponse... il faut attendre une expertise juridique (que nous attendons depuis plus de 2 ans !)*

Pour compléter cet article retrouvez les autres documents relatifs à ce CA sur [notre site](#)